

ROCHE autrement

*Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-lez-Beaupré*

JUIN 2010

BOÎTE À LETTRES

L'an dernier nous avons déjà demandé à la population rochoise de bien vouloir vérifier sur la boîte à lettres que les **noms** et **prénoms** de chaque membre des familles étaient bien inscrits, car lorsque l'on fait une distribution nominative (opération cartes jeunes) distribution faite par nos soins par souci d'économie, c'est un vrai casse-tête chinois, car parfois il n'y a pas de nom du tout, d'autre fois pour les familles multiples seulement le nom du père ou de la mère et pas celui des enfants, des étiquettes illisibles (usure du temps) dans ce cas nous sommes obligés de poster les courriers.



Nous vous demandons donc d'effectuer une vérification et de faire le nécessaire. Nous vous en remercions.

Plantations printanières

Dix neuf personnes ont participé aux plantations communales 2010, le mercredi 19 mai : plus de 2700 fleurs ont ainsi été mises en terre, que ce soit dans des bacs, des vasques, des colonnes ou des massifs. Une innovation cette année : les îlots de bacs de la RD 683 sont à présent surmontés d'un bac hexagonal afin d'obtenir un effet de "cascade".

La gente féminine était bien représentée ainsi qu'en témoigne la photo ci-dessous. Que tous ceux qui ont planté bégonias, surfinias, sauges, pétunias, géraniums, oeillets d'Inde, cléomes, ricins, cosmos, etc... soient ici remerciés : Raymond Blondeau, Claude Bouchard, Gérard Clerc, Jacqueline et Philippe Coutin, Hubert Garcia, Roger Graizely, Maryse Gros, Philippe Guybard, Claude Jeune, Jacky Krieger, Gérard Martin, Jacqueline Ménétrier, Renée Mercier, Solange Morilhat, Christiane Raffin, Gabriel Saulnier, Eliane et Jacky Troisgros.



*Directeur de la publication : Stéphane COURBET
 Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN
 Agnès SCHMIT - Philippe COUTIN - Hubert GARCIA
 Joël JOSSO - Philippe VALLET
 Impression ESTIMPRIM - Roche-lez-Beaupré*

Conseil municipal du 19 avril

Jury d'assises

En vertu des dispositions légales, six personnes ont été désignées par tirage au sort sur les listes électorales pour faire partie des jurys d'assises en 2011.

Pass foncier

Pour favoriser l'accès social à la propriété, certains dispositifs nationaux nécessitent la participation des collectivités locales. En complément des subventions de la CAGB et du Conseil Général, par 16 voix pour et une contre, le conseil décide de participer au Pass foncier et de verser une subvention de 250 euros aux ménages répondant aux critères, dans le futur lotissement "Charmille 2" à Roche.

Marché de travaux de voirie

La réfection de la section de la rue de Beaupré comprise entre les rues des Vignes et du Clousey a fait l'objet d'un appel d'offres. C'est l'entreprise STD qui a été retenue pour un montant de 24.272 euros TTC.

ZA Sud "Pré Chalots"

L'aménagement de la ZA Sud des "Prés Chalots" va entraîner un financement important qui ne sera couvert par la vente des terrains ainsi viabilisés qu'un peu plus tard.

Il est donc nécessaire d'ouvrir une nouvelle ligne de trésorerie transitoire gérable directement par l'emprunteur via internet. L'emprunt sera de 800.000 euros remboursables intégralement en un an. Parmi les cinq banques consultées, compte-tenu de l'ensemble des prestations offertes (intérêt lié à l'emprunt, marge demandée, frais de dossier, tirage de fonds et remboursements), c'est la Caisse

d'Épargne qui a été retenue. Le conseil décide que le prix de vente des parcelles sera de 30 euros/m², les frais de géomètre seront à la charge de la commune et ceux de branchement à la charge des acquéreurs.

Projet maison "Ages et Vie"

Le conseil municipal devra à nouveau se prononcer sur ce projet compte-tenu que les 18 investisseurs intéressés par la participation en pleine propriété à la construction de cette maison ne le sont plus en cas d'une acquisition pour 40 années.

Tarifs municipaux

A l'unanimité le conseil adopte les nouveaux tarifs (cantine/garderie, photocopies, droits de place, concessions, locations de salles) applicables à compter du 1^{er} juillet 2010.

Le maire a rappelé que les dépenses de fonctionnement des écoles maternelle et primaire accueillant des enfants ne résidant pas dans la commune peuvent être réparties entre les communes concernées. Ainsi la participation pour frais de scolarité à compter de la rentrée 2010/2011 a été fixée, pour les élèves extérieurs à Roche, à 342 euros pour un enfant scolarisé en primaire et à 762 euros pour un enfant scolarisé en maternelle.

*Le prix de revient du service de restauration scolaire pour un repas est de **9,48** euros.*

*Le prix de vente aux familles du ticket repas est de **4,80** euros.*

*Le prix de revient du service de garderie périscolaire est de **3,36** euros par enfant.*

*Le prix de vente du ticket de garderie aux familles est de **1,20** euro.*

CCAS

Christian Petit-Laurent siègera au CCAS en remplacement de Patrick Lemounaud.

Centre de Loisirs

Parce que le prix est un frein à l'inscription des enfants au Centre de Loisirs, il a été négocié un nouveau tarif pour la prestation de la MJC de Palente.

Travaux à Roche

Deux gros chantiers sont actuellement en cours dans la commune :

➤ **TRAVAUX DE VOIRIE** avec la réfection totale de la rue du Clousey et de la section de la rue de Beaupré comprise entre les rues des Vignes et du Clousey : aménagement d'un trottoir côté des numéros impairs, réfection de la chaussée en enrobé. Ces travaux devraient être terminés dans la deuxième quinzaine de juin.



➤ **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT** rues de la Source et du Ruisselet avec mise en place d'un réseau séparatif : eaux pluviales et eaux usées. Ces travaux seront terminés début juin.



Pendant la durée de ces travaux, que les riverains soient remerciés pour leur patience et leur compréhension.

CCAS

Le CCAS organise le jeudi 3 juin 2010, à 15 h. 30, salle Lumière, une

réunion d'information

ouverte à toute la population rochoise.

Les thèmes seront les suivants :

- ✿ les différents contrats de mariage
- ✿ les donations
- ✿ les héritages
- ✿ la retraite en cas de décès
- ✿ le capital décès en cas d'activité
- ✿ la fiscalité dans les grandes lignes avec les modifications de 2010.

Venez nombreux, préparez vos questions ; si elles sont d'ordre général, il vous sera apporté une réponse immédiate. Si elles sont d'ordre personnel, veuillez les noter sur une feuille avec vos noms, prénoms et numéro de téléphone, ainsi que votre adresse, l'intervenant vous contactera pour vous donner les renseignements que vous attendez.

Opération Brioches 2010

L'opération brioches au profit de l'ADAPEI s'est déroulée du 22 au 24 avril, la collecte de cette année se monte à 2.289,6 euros. Un grand merci aux généreux donateurs, les fonds collectés serviront à l'organisation de la vie des retraités handicapés, car, à ce jour, il n'y a aucune structure mise en place. Nous remercions aussi l'équipe de bénévoles car sans elle, nous ne pourrions pas anticiper la réalisation des projets de l'ADAPEI.

Cérémonie du 8 mai

A l'occasion des cérémonies commémoratives de la fin de la seconde guerre mondiale, Philippe Pichon, Président des Anciens Combattants, a décoré Marcel Mercier de la médaille de la Reconnaissance de la nation 39-45.

Celle-ci complètera une belle collection de médailles récompensant de valeureux services : légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, médaille de la résistance, croix du combattant volontaire...

Durant cette cérémonie, six anciens combattants se sont vu remettre par Monsieur Courbet, notre maire, un diplôme d'hon-

neur pour leur participation à la guerre 1939-1945. Merci à l'harmonie et à nos pompiers qui, comme à l'accoutumée, ont prêté leur concours à ces moments de recueillement.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.

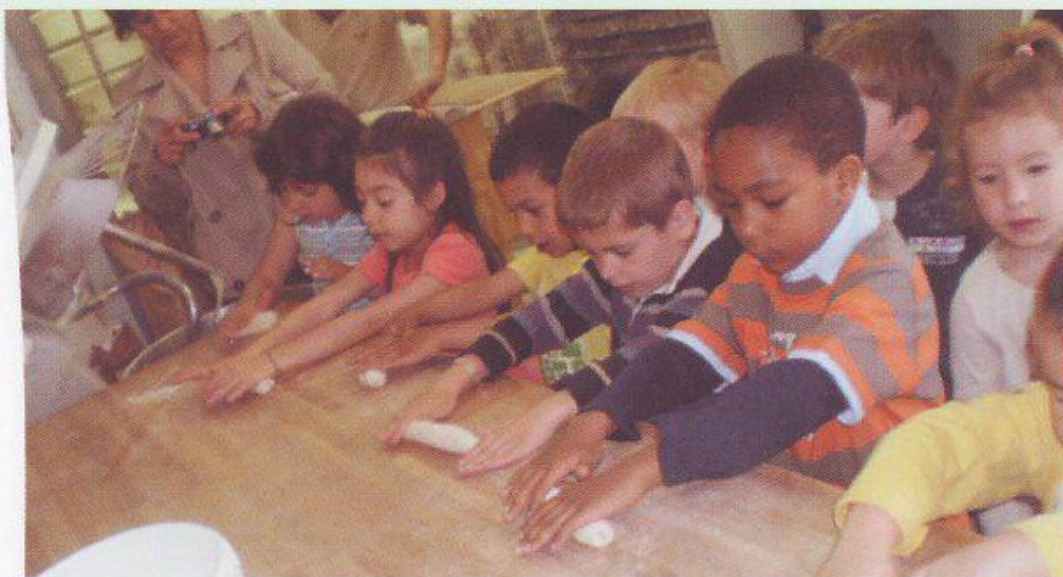


Travaux de voirie

Dans le cadre du Plan d'Entretien Annuel des rues du village, des travaux de reprofilage et de remise en état vont être effectués. Sont concernées les rues du Ruisselet, de la Fontaine, des Essarts, du Barrage et des Rosiers. Une première phase sera réalisée fin-mai et la finition par enduit bicouche à émulsion de bitume élastomère aura lieu vers la mi-juin. Merci aux riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Boulangers en herbe

Un grand remerciement à notre boulanger qui a très gentiment accueilli la classe maternelle de MS/GS, mardi 27 avril. Les enfants ont assisté avec attention à toutes les étapes de la confection du pain et ont eu le bonheur de repartir chez eux pour le goûter de l'après-midi, avec la petite miche qu'ils avaient façonnée le matin même, sous le regard bienveillant du professionnel.



La coopérative scolaire de l'Institut d'Education Spécialisée "Fontaine-Argent" remercie tous les Rochois qui ont participé à la collecte de livres pour Haïti.

La vente aura lieu le

**samedi 26
et dimanche 27 juin,**

à l'I.E.S. - 11, chemin de Brûlefoin, à Besançon
(Quartier des Vaites)

Etat Civil



Naissances :

Ali OUCHACHE, le 21 avril 2010

Lilian LAFAY, le 28 avril 2010

Fiona CULTRUT, le 10 mai 2010

Younes BOUATIL, le 16 mai

Décès :

Roland BIANCHI, le 25 avril 2010

Jacques MEYNIER, le 28 avril 2010

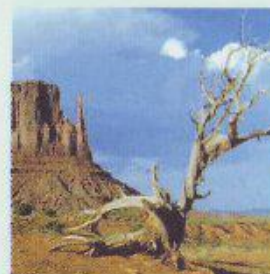
Henriette CYRE, le 2 mai 2010

Laurent GIRARDET, le 9 mai 2010

Luc POULIGNOT, le 16 mai 2010

Robert BALLAY, le 25 mai 2010

Lucien JUILLET, le 27 mai 2010



Comité des fêtes

Dans le précédent "Roche autrement", le nom du Président du Comité des Fêtes était décliné comme une énigme.

A ce jour nous dévoilons son identité et les coordonnées du bureau :

Président : GRUSSNER Nicolas

Vice-Président : GROSDIDIER Monique

Trésorière : RAFFIN Christiane

Vice-Trésorière : MAURAN Jacqueline

Secrétaire : CORTE Martine

Vice-Secrétaire : GAUTHEROT Françoise

Membres : GARCIA Hubert,

COURVOISIER Jeanne,

MARTIN Gérard,

BRUNETTI Simone

Venez nombreux rejoindre le Comité des Fêtes pour partager et émettre des idées qui nous permettront d'animer notre village pour l'ensemble de la population petits et grands.

Ces moments privilégiés pourront vous distraire et nous pourrons partager d'agréables instants. Nous citons, ci-après, un très beau poème de Raoul Follereau sur le sourire, reflet de l'ambiance du Comité des Fêtes qui, nous l'espérons, vous donnera envie de nous rejoindre :

*Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup,
Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne,
Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel,
Personne n'est assez riche pour s'en passer,
Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter,
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires,
Il est le signe sensible de l'amitié,
Un sourire donne du repos à l'être fatigué,
Donne du courage au plus découragé.
Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler
Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.
Et si toutefois, vous rencontrez quelqu'un qui ne sait plus sourire,
Soyez généreux donnez-lui le vôtre,
Car nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.*



Culte en juin

Samedi 5 juin, messe à Thise, à 18 h.

Dimanche 6 juin, à 10 h. 30, messe à Chalèze

Samedi 12 juin, à 18 h., messe à Thise

Dimanche 13 juin, à 10 h. 30, messe à Vaire-Arcier

Dimanche 20 juin, à 10 h. 30, messe à Saint-Hilaire

Samedi 26 juin, à 18 h. messe à Thise

Dimanche 27 juin à 10 h. 30, messe à Roche-lez-Beaupré

Le coin du jardinier

CRÉER OU REFAIRE SON GAZON

Aire de jeux ou de détente, espace fleuri de crocus ou de tulipes ou uniformément vert, le gazon est un élément incontournable des jardins et son aspect esthétique est le résultat d'un bon semis, de soins et de petites attentions.

Il est nécessaire avant de le créer ou de le refaire d'avoir un sol propre et net. Pour cela, éliminer toutes les herbes et plantes indésirables en utilisant un désherbant systémique (absorbé par les feuilles et véhiculé dans toute la plante) non sélectif (qui détruit tous les végétaux) et non rémanent (qui ne persiste pas dans le sol) ; cela permet de pouvoir semer peu de temps après son passage.

Travailler la terre sur 30 cm pour qu'elle devienne meuble, soit en bêchant, soit en passant le motoculteur et en profiter pour enfouir une fumure organique de fond (compost, fumier, compost vert, etc...) car il ne sera plus possible de l'effectuer après. Enlever soigneusement pierres, cailloux, racines, débris végétaux; mélanger à la couche superficielle 2 kg à l'are (100 m²) d'engrais gazon, de préférence avec de l'azo-



retard qui nourrira les jeunes plantes au fur et à mesure de leurs besoins sur 15 à 16 semaines ; niveler correctement la surface en ratisant pour avoir un lit de semence très fin ; rouler le sol pour tasser.

La date de semis est fonction de la nature du sol : il faut qu'il soit suffisamment chaud pour permettre une bonne et rapide levée des semences. Or, à Roche, les sols sont lourds, argileux et se réchauffent lentement au printemps. Par contre, ils se refroidissent lentement en automne : c'est la meilleure époque pour réaliser le semis (septembre).

Il existe, dans le commerce, différents mélanges de graines de gazon en fonction de sa destination : gazon rustique, gazon d'agrément, gazon fin, etc...

La quantité de semence à apporter est en général de 30 g/m² pour les mélanges classiques et 40 g/m² pour les gazons les plus fins. Pour obtenir une régularité du semis, délimiter un carré de 1 m² et épandre 30 grammes de graines. Conserver ensuite cette densité de semences au sol sur le reste de la parcelle.

Pratiquer le semis croisé : la moitié des graines, pour une surface donnée, est épandue dans le sens de la longueur, l'autre moitié dans le sens perpendiculaire. Recouvrir très légèrement le semis en tirant une seule fois le râteau afin de ne pas modifier la répartition des semences. Pour bien délimiter le gazon, faire un filet (un léger sillon avec le dos du râteau) tout autour de la parcelle ensemencée et y déposer une double dose de graines.

Terminer en roulant pour assurer un bon contact entre les graines et la terre. En cas de sécheresse, arroser pour favoriser la levée des graines.

La Renaissance

Finale des Championnats de Franche-Comté imposés FSCF

Les quatre gymnastes de la Renaissance qualifiées pour les finales avaient rendez-vous à Beaulieu, le dimanche 25 avril 2010.

Ema DEJOUY remporte le titre de championne de Franche-Comté, catégorie Benjamine 1; Justine PISARRA se classe septième sur 20 participantes.

Catégorie Minime 2, Lucie DESAPIO avec une quatrième place échoue à 1/10 de point du podium; Fanny MANDON se classe treizième sur 27 participantes.

Toutes nos félicitations à ces gymnastes pour leur première participation à des finales de niveau régional. Les jeunes poussines et poussines se rendront à Mamirolle et Ornans, le dimanche 23 mars 2010, pour le concours des badges, classement individuel et classement par équipes.



L. C. R.

Le Loisirs Club Rochois organise le

Dimanche 20 juin,

de 10h. à 18 h., au Stade du Doubs (vers la salle Jouffroy d'Abbans), une

JOURNÉE CHAMPÊTRE

Des animations pour tous les âges :

- rallye-découverte et concours de vélos fleuris, le matin
- repas convivial, vers 12 h. 30
- jeux variés, chansons, danses country, jusqu'à 18 h.

**Une superbe journée
en perspective !
Venez nombreux...**

**La journée champêtre sera annulée
en cas de pluie**

Improvisation théâtrale

Mardi 8 juin à 20 h, salle Jouffroy d'Abbans,

SPECTACLE GRATUIT

pour les Rochois, offert par les improvisateurs de ROCHE, les Rochatons (enfants) et les Rochanoirs (adultes).

Spectacle suivi d'un pot de l'amitié.

Infos : Mairie de Roche-lez-Beaupré

☎ 03.81.60.52.99

Bibliothèque

Durant le mois de juin 2010 (lundi de 16 h. 30 à 18 h. 30, mercredi de 16 h. 30 à 18 h. 30 et de 20 h. à 21 h. et samedi de 11 h. à 12 h.), la bibliothèque vous propose une exposition d'**assiettes du monde entier** prêtées par **Jacqueline et Philippe Coutin**. Pour compléter cette exposition, Jacqueline et Philippe vous commenteront les différents monuments célèbres que vous pourrez admirer sur la trentaine d'assiettes exposées, lors de l'**Apéritif-lecture**, le vendredi 18 juin 2010, de 18 h. à 19 h.

Atelier Ecriture Enfants : mardis 1^{er}, 8 et 22 juin 2010, de 16 h. 45 à 18 h.

Atelier Ados "Plus belle la lecture" : deux mercredis par mois, de 18 h. 30 à 20 h.

Atelier Ecriture Adultes : mardi 15 juin 2010, de 17 h. à 19 h.

NOUVEAU : les permanences **NOCTURNES** du **MERCREDI, de 20 h. à 21 h.** (en plus de celles de 16 h. 30 à 18 h. 30) ont débuté cette année au mois de mai et s'achèveront fin août.

Dernière heure

A partir du **6 juillet 2010**, les changements de jours de collectes d'ordures ménagères sont les suivants :

- mardi 6 juillet : bacs gris et jaunes (ou bleus)
- mardi 13 juillet : bac gris **UNIQUEMENT**
- mardi 20 juillet : bacs gris et jaunes (ou bleus)
- mardi 27 juillet : bac gris **UNIQUEMENT**
- etc...

Les recyclables seront collectés **tous les 15 jours** et les ordures ménagères **une fois par semaine.**